

Beaux Jours

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CHAUFOUR-LÈS-BONNIÈRES



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Prochaines élections les 15 et 22 mars 2026 avec un nouveau mode de scrutin que nous vous expliquons dans ce bulletin

— p. 3 —

RÉNOVATIONS

Grâce au contrat rural signé avec la région Ile-de-France et le département des Yvelines, nos bâtiments communaux ont été rénovés durant l'été

— p. 4 et 5 —

DÉPARTEMENT DES YVELINES

Santé, éducation, culture, sport, solidarité, mobilité, environnement... votre département soutient la vie locale

— p. 13, 19 et 20 —

Le Conseil municipal actuel

> Bérengère Augusta > Géraldine Brilhault (2^e adjointe) > Nicolas Carbonnier (1^{er} adjoint)
 > Thierry Dedeyan > Dominique Dévé > Michel Duvergey > Alexandre Fergani > Michel Magne
 > Patrice Préaux (Maire) > Slimane Tlemsani > Éric Voisin



LES AGENTS COMMUNAUX

> Élise Da Costa > Mita Griot > Stéphanie Hennaux

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Le maire et ses adjoints sont membres de toutes les commissions, ainsi que les conseillers suivants

- Budget communal > Michel Magne, Slimane Tlemsani et Éric Voisin •
- Caisse des écoles > Alexandre Fergani et Éric Voisin •
- Petite enfance, Jeunesse et Sport > Bérengère Augusta et Alexandre Fergani •
- Appels d'offres et Urbanisme communal > Thierry Dedeyan, Michel Duvergey et Slimane Tlemsani •
- Aides et activités pour les séniors > Thierry Dedeyan et Dominique Dévé •
- Communication et Attractivité communale > Bérengère Augusta et Dominique Dévé •

INTERCOMMUNALITÉ ET SYNDICATS

Pour chaque organe, le Conseil municipal est représenté par un de ses membres

- CCPIF (Communauté de Communes des Portes de l'Ile-de-France) • SIVOS (Syndicat Intercommunal Vocation Scolaire) •
- SEPE (Syndicat des Eaux de Perdreauville et environs) • SISP (Syndicat Intercommunal des Sapeurs Pompiers) •
- SEY (Syndicat d'Énergie des Yvelines) • Défense • MARPA Bréval (Maison d'Accueil Rurale de Personnes Âgées) •

Pour être informés et alertés des informations concernant votre commune

Pour tout savoir, rester informé des actualités et avoir les alertes de dernière minute de la commune, nous vous invitons à télécharger gratuitement et sans création de compte nécessaire, l'**application Panneau Pocket sur vos téléphones**.

En plus de ce service, la commune met à jour régulièrement son site internet. N'hésitez pas à vous connecter sur chaufourlesbonnieres.fr



Élections municipales 2026

Un nouveau mode de scrutin pour notre commune

Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin des conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants est identique à celui des communes de 1 000 habitants ou plus.

Le mode de scrutin aux élections municipales est un scrutin de liste proportionnel (avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête) à deux tours. Les listes doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement. Les électeurs ne peuvent pas rayer des noms ou changer leur ordre sur les bulletins (panachage).

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (prime majoritaire). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, **un second tour** est organisé. Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Tout en généralisant le même mode de scrutin à toutes les communes, la loi de 2025 prévoit des aménagements pour les communes de moins de 1 000 habitants pour tenir compte des difficultés à composer des listes paritaires dans les petites communes :

- Les listes sont considérées comme des listes complètes dès lors qu'elles comptent jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal (par exemple, dans une commune de 400 habitants, le nombre de conseillers municipaux à élire est de 11. Une liste est considérée complète si elle compte 9 noms de candidats).
- Par ailleurs, l'interdiction du panachage modifie les règles jusque là en vigueur sur la validité des bulletins lors des élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants. Un décret du 6 août 2025 précise que les bulletins comportant une modification de l'ordre des candidats ou une mention manuscrite sont désormais considérés comme nuls. En revanche, le décret autorise, les circulaires utilisées comme bulletin ainsi que les bulletins manuscrits.

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



© DILA 2025

Pour tout savoir sur les élections municipales rendez-vous sur vie-publique.fr

dans l'onglet Municipales 2026

Accès direct avec ce QR-code



Travaux de rénovation de nos bâtiments communaux

Les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux (Mairie, MAM et Salle des fêtes) se sont déroulés cet été, de mai à septembre. Retour sur ces travaux, en photos.

> La Salle des fêtes

Cette salle polyvalente a plus de 30 ans. Sa rénovation permet un meilleur isolement et un gain d'énergie.

Les travaux réalisés :

- Isolation des murs de façades par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Isolation toiture
- Suppression et remplacement des radiateurs électriques pour une pompe à chaleur air/air
- Éclairage intérieur : passage en LED



> La MAM

La Maison d'Assistants Maternels se situe à l'arrière de la Mairie, dans l'ancienne école. Grâce aux travaux, le bâtiment sera plus optimisé pour l'accueil des enfants. Durant ces travaux, la MAM a dû se délocaliser et a emprunté pendant les vacances scolaires les locaux de l'école de Chaufour, prêtés gracieusement par la Mairie.

Les travaux réalisés :

- Nouvelle toiture tuiles + isolation
- Remplacement des menuiseries extérieures



> Préau de la Mairie de Chaufour-lès-Bonnières

Notre Mairie a été rénovée et modifiée à plusieurs reprises depuis sa construction. L'isolation de ses murs et toitures a été jugée suffisante par un bureau d'études. Nous souhaitions remplacer son système de chauffage actuellement au fioul (également utilisé pour la MAM) pour une pompe à chaleur, mais notre budget ne nous a pas permis de le faire.

Les travaux réalisés :

- Nouvelle toiture tuiles pour le préau



Coût et subvention des travaux

Grâce au Contrat rural réalisé avec le département des Yvelines et la région Ile-de-France, les travaux sont fortement subventionnés. La mairie a également contracté un emprunt auprès d'une banque.

Coût global pour la Salle des fêtes : 460 636 €

Subventions attendues :

- Département : 193 700 €
- Région : 116 400 €

Reste à charge pour notre commune :

150 536 €

Coût global pour la MAM et la Mairie : 277 608 €

Subventions attendues :

- Département : 78 800 €
- Région : 83 600 €

Reste à charge pour notre commune :

115 208 €

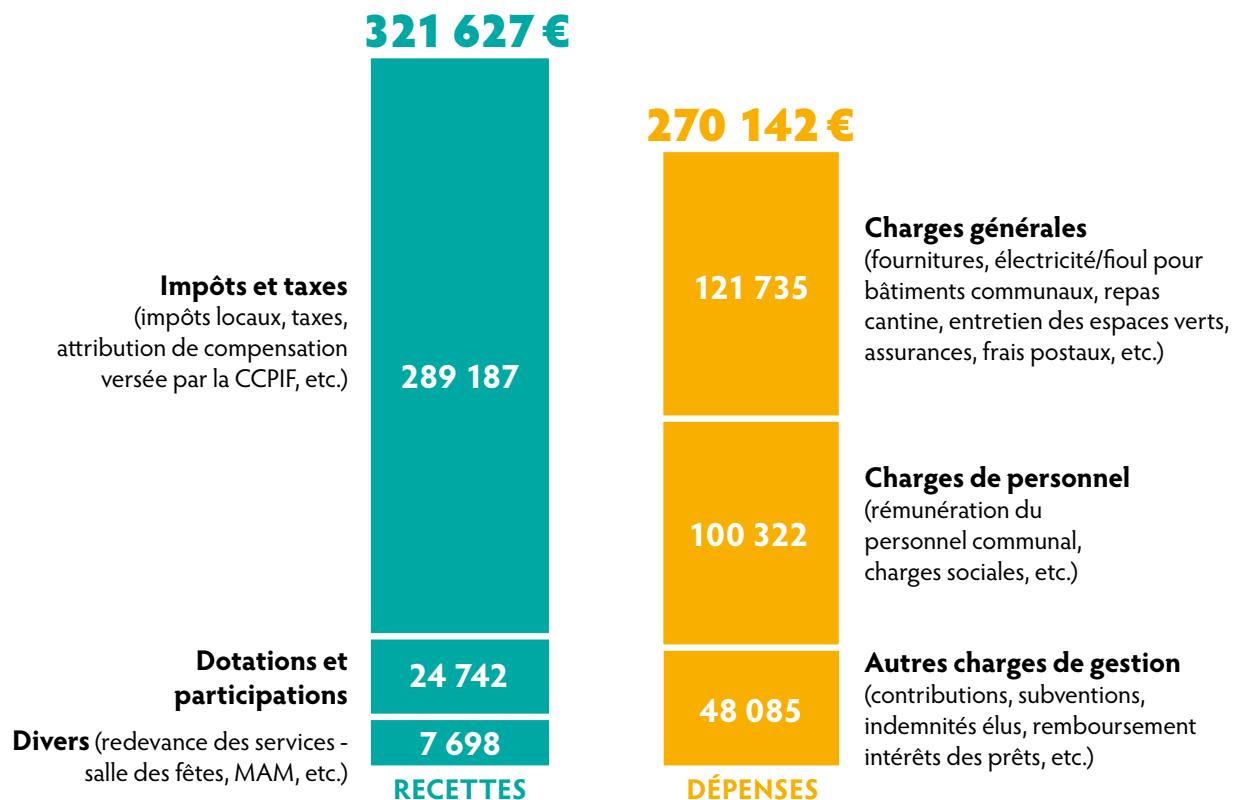


Les représentants de la région sont venus le 26 août nous déposer le chèque de subvention en mairie.

Budget 2024

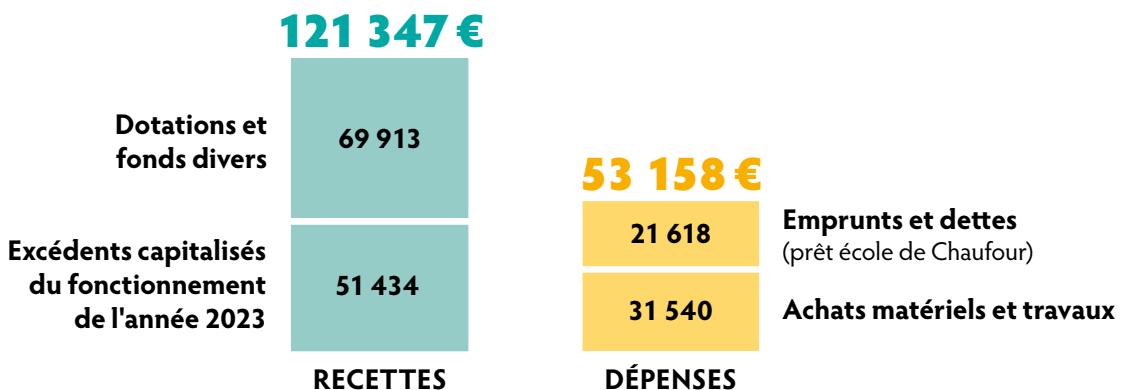
Un budget toujours maîtrisé en vue du contrat rural de 2025

NOTRE BUDGET 2024



FONCTIONNEMENT

Charges quotidiennes nécessaires au fonctionnement des services de Chaufour et à l'entretien courant de son patrimoine



INVESTISSEMENT

Achats de biens durables (ordinateurs, bureaux...), construction et travaux sur les bâtiments communaux, remboursement en capital des emprunts...

LES RÉALISATIONS DE 2025

RÉNOVATION INTÉRIEURE DE LA MAIRIE

Durant l'été 2025, plusieurs conseillers municipaux ont participé activement à la rénovation intérieure de la mairie : entrée, salle du conseil et salle du secrétariat.

L'ensemble a été repeint et de nouveaux luminaires ont été posés.



COMITÉ CHAUFOUR EMBELLI

Plusieurs ateliers jardinage ont eu lieu cette année pour entretenir les massifs du village et des vivaces ont été plantées dans les bacs de la N13, ainsi que devant la boulangerie. L'équipe municipale remercie les bénévoles qui participent à garantir de belles floraisons et maintenir un village agréable pour tous. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



PASSAGE DU PÈRE NOËL

Le samedi 20 décembre, le Père Noël a rendu visite au village pour combler de cadeaux tous les enfants. La matinée a été ponctuée de joie et de beaux instants de convivialité. Un grand merci aux habitants qui ont pris soin de réchauffer le Père Noël avec de délicieuses boissons chaudes !

Une future aire de jeux à Chaufour

Située entre l'école et le city stade, une aire de jeux sera aménagée en mars prochain pour permettre aux petits de jouer librement, sous la responsabilité d'un adulte. Structure multifonction, toboggan, nid d'oiseau, jumpy clown... constitueront le décor installé sur une surface amortissante et antidérapante. Le sol est constitué de dalles conçues pour permettre à l'herbe de pousser, offrant ainsi un aspect naturel total.

Nos seniors à l'honneur

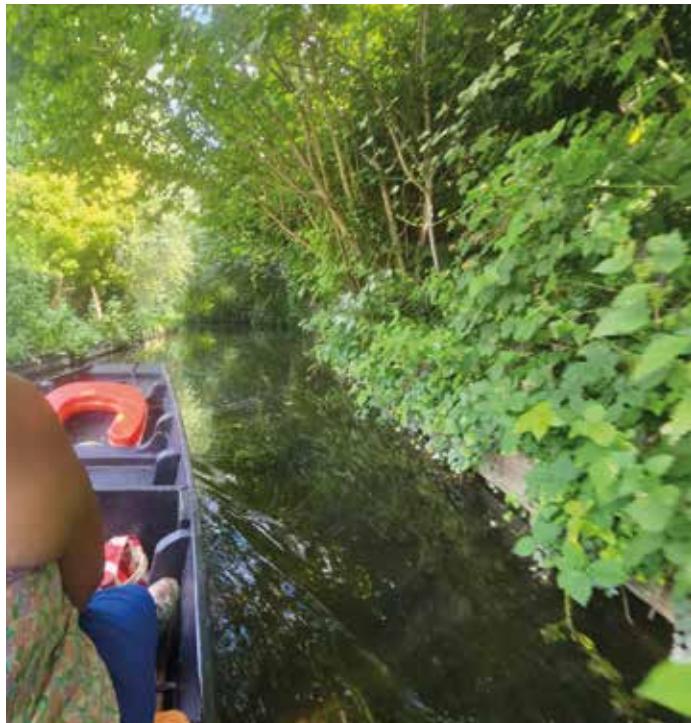
VOYAGE DES AÎNÉS

Visite d'Amiens et de ses hortillonnages

La journée commence par un aperçu de la cathédrale d'Amiens, puis par la visite commentée de la ville en petit train. Durant plus d'1h et sur 10 km de parcours, l'histoire et le patrimoine d'Amiens sont racontés et expliqués aux visiteurs. Le petit train est passé par le zoo, le Musée de Picardie, la Maison de Jules Verne, mais également par d'autres lieux plus confidentiels.

Le déjeuner est pris à bord d'un bateau, c'est l'occasion d'un échange convivial autour d'une table.

Pour terminer cette journée bien remplie, une balade est faite en barque, à la découverte des hortillonnages ! En effet, au cœur de la capitale picarde existe un site paysager d'exception : un extraordinaire jardin constitué de 300 hectares de terres cultivées, sillonnées par des petits canaux... Une vraie découverte, très appréciée, de ces « jardins flottants ».



REPAS DES AÎNÉS > À noter sur vos agendas

Le repas des aînés aura lieu **le dimanche 25 janvier 2026** au restaurant Au Bon Accueil.

N'oubliez pas de répondre à notre invitation

Opération "village propre"

SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES ADULTES

Sur une idée du Comité Chaufour Embelli, notre commune a organisé une opération Village propre avec l'école "Les Magnolias" le vendredi 27 juin, pour sensibiliser les élèves aux problématiques des déchets, de la propreté et de l'environnement. Un ambassadeur de tri de la CCPIF, était présent, pour sensibiliser les enfants aux bons gestes.

Les adultes, eux, furent sollicité le lendemain pour réaliser cette opération sur la route Cravent et la N13.

Nous espérons reproduire cette opération l'année prochaine, avec un maximum de participants.



"Yvelines ciné" de retour à Chaufour

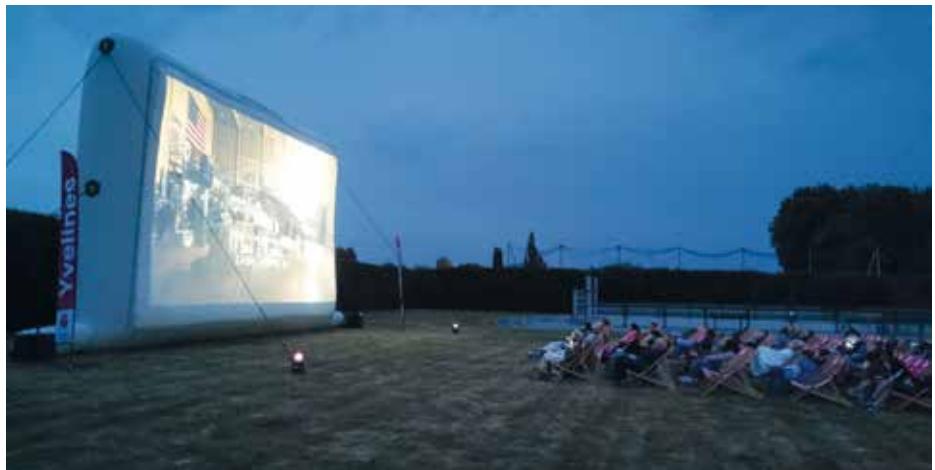
UN JOLI ÉVÉNEMENT POPULAIRE

Le mardi 19 août 2025, une séance de cinéma en plein air a eu lieu dans notre commune, organisée et financée par le département des Yvelines.

Cette année, "Yvelines ciné" était de retour à Chaufour-lès-Bonnières. Ce festival propose dans les communes des Yvelines une programmation familiale mêlant dessins animés, comédies, films d'aventure, de science-fiction, films cultes... Chaque séance, gratuite, est organisée en plein air, à la tombée de la nuit, confortablement assis dans un transat aux couleurs du département.

Un grand écran gonflable de 13 mètres de large, un son digne d'une grande salle de cinéma et un lieu idéalement situé, sur le terrain vert entre l'école et le Citystade.

C'est le film Top Gun 2 : Maverick qui a été projeté et proposé pour le plus grand plaisir des spectateurs venant



à la fois de Chaufour, mais aussi des communes aux alentours.

Une animation a été proposée avant le film par le département et une restauration était organisée avec un camion food truck "Spot Braisé" et une buvette. La commune de Chaufour souhaitait vivement remercier ce restaurateur, ainsi que le Comité des fêtes de Chaufour et les bénévoles - habitants

de Chaufour - de nous avoir aidé dans l'organisation de cette soirée.

Nous espérons retrouver régulièrement ce rendez-vous à Chaufour et nous remercions le département des Yvelines pour cette belle organisation et cette initiative qui donne la possibilité aux petites communes d'accéder à ce genre d'événement.

LA CCPIF

Communauté de Communes "Les Portes de l'Île-de-France"

Le mot du président

À l'heure où s'achève une année intense et où une nouvelle s'ouvre devant nous, je souhaite vous adresser quelques mots empreints de gratitude et d'espoir. Ce mot revêt pour moi une dimension particulière : il s'agit du dernier que je signe en tant que Président de notre communauté de communes, avant de mettre un terme à mon engagement politique.

L'année écoulée a une fois de plus été marquée par un contexte national et international incertain : l'instabilité politique nationale, les rapports de force économiques imposés par le président des États-Unis, les conflits armés et le retour de la loi du plus fort, la guerre en Ukraine qui perdure. Les débats récents autour de la prise de parole du chef d'état-major des armées lors du dernier Salon des Maires ont, quoiqu'on puisse en penser, mis en lumière les défis que doivent relever aujourd'hui les démocraties.

Face à ces défis, notre intercommunalité a poursuivi avec détermination ses projets en 2025 : amélioration des services publics de proximité à travers France Services, soutien à l'activité économique et à la vie associative (soutien à l'association d'entrepreneurs ABEIL, construction d'un boulodrome), investissement dans l'aménagement de notre territoire avec le portage administratif d'une maison médicale intercommunale financée par le département des Yvelines. Rien de cela n'aurait été possible sans l'engagement constant des élus communautaires, des agents de la communauté de communes et de l'ensemble des partenaires locaux. Je tiens à leur exprimer ma profonde reconnaissance.

Forte de sa maîtrise budgétaire, la communauté de communes poursuivra en 2026 un programme d'investissement ambitieux avec notamment la réhabilitation de son siège à Freneuse, la construction de terrains de padel couverts à

Bréval et Bonnières-sur-Seine, l'organisation d'un forum des métiers au sein de son complexe sportif intercommunal de la Vallée Française, la construction de la maison médicale départementale, la poursuite des actions au sein des communes en terme de sport et de culture dans le cadre du contrat local des solidarités.

À titre personnel, quitter mes fonctions n'efface en rien l'attachement que je porte à notre territoire. Ces années à vos côtés resteront pour moi une source de fierté et d'enrichissement. Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée et pour les nombreux échanges qui ont guidé nos actions.

Je forme le vœu que l'année à venir s'ouvre sous le signe de la solidarité, du dialogue et de la sérénité. Puisse notre communauté continuer d'avancer unie, fidèle à ses valeurs, ambitieuse dans ses projets et tournée vers l'avenir.

Avec toute ma gratitude et mes meilleurs vœux,

Alain Pezzali

**Président de la Communauté de Communes "Les Portes de l'Île-de-France"
Maire de La-Villeneuve-en-Chevrie**

**CCPIF (Communauté de Communes
"Les Portes de l'Île-de-France")**

**Zone Artisanale Le Clos Prieur, 78 840 Freneuse
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
01 30 93 16 72 • accueil@ccpif.fr • www.ccpif.fr**



Déchetterie de Freneuse

L'apport de vos déchets vous permet de les valoriser, voire de leur donner une seconde vie.



Les règles de bonne conduite:

- > Avoir sa carte d'accès pour garantir le contrôle automatisé aux barrières
Info sur ccpif.fr
- > Trier au préalable vos déchets pour gagner du temps lors de votre passage
- > Déposer vos déchets dans les bons conteneurs

Adresse de la déchetterie :

7, rue de la République, 78840 Freneuse
01 30 93 16 72

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 8h45-12h et 13h30-17h
Sauf mercredi : 13h30-17h
La déchetterie est fermée le mercredi matin, le dimanche et les jours fériés.

Sport et culture pour tous

La CCPIF, avec l'aide de la Préfecture des Yvelines, a proposé à la commune 4 séances du Mobil'Sport et 5 séances du Bazar Culturel. Ces animations ont été mises à disposition de l'école. Elles auront lieu durant le 1^{er} semestre 2026.

Besoin d'un nouveau bac de collecte des déchets ?

La CCPIF gère l'ensemble de la filière déchets sur le territoire. En cas de besoin, vous pouvez demander un nouveau bac pour les Ordures Ménagères (OM), les Emballages Ménagers Recyclables (EMR) et le Verre.

Il vous suffit juste de compléter le formulaire en ligne sur ccpif.fr

Livraison des bacs à domicile



France Services "à domicile"

France Services se déplace à Chaufour-lès-Bonnières

Un mardi après-midi par mois, France Services vient à la rencontre des usagers, dans les mairies, pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien.

Les dates de visites dans notre commune sont disponibles sur notre espace via l'application mobile Panneau Pocket ou dans l'agenda de la CCPIF : ccpif.fr/systeme/agenda

Les bureaux habituels de France Services restent toujours situés à Bonnières-sur-Seine

France Services

13, avenue Victor Hugo
78270 Bonnières-sur-Seine
01 30 93 51 26
Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-15h

LE RAMASSAGE DES SAPINS

Du 6 au 30 janvier
la CCPIF collectera
les sapins naturels

Ils sont à déposer sur l'herbe,
à gauche de la Salle des fêtes de
Chaufour-lès-Bonnières.



EN DIRECT DE L'ÉCOLE

L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE DE CHAUFOUR :

Mme Moronval Christine enseignante des CE1/CE2

Mme Thevenet Marie directrice, enseignante des CM1/CM2

Mme Fraigneau Nathalie AESH (Accompagnante des Élèves en Situation de Handicap)

EFFECTIFS DES CLASSES POUR 2024-2025 :

L'école de Chaufour compte 41 élèves : 6 CE1, 12 CE2, 15 CM1 et 8 CM2



NOS ACTIVITÉS

Un petit tour sur les plages normandes

Les élèves de l'école se sont rendus à Asnelles sur les plages normandes en juin 2025. Ils ont pu découvrir le char à voile et fabriquer leur propre cerf-volant. Une belle journée ensoleillée pour tous !



Notre arbre

Cette année, tout au long du mois de décembre, les élèves de l'école ont travaillé tous ensemble à la création d'un arbre pour Noël. Les élèves de CE1/CE2 ont créé les boules et les élèves de CM1/CM2 ont façonné le tronc. Des parents sont venus nous aider dans notre entreprise. Un grand merci à eux pour leur participation.



CÔTÉ PRATIQUE

Association de parents

Depuis novembre 2023, l'APEVEC (Association de Parents d'Elèves de la Villeneuve et Chaufour) organise de nombreux événements pour les enfants des deux communes : marché de Noël, chasse aux œufs, ventes de gâteaux... Merci à eux !

Les représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école disposent d'une adresse électronique. N'hésitez pas à les contacter : parentsdeleveschaufour@gmail.com

PLUS GÉNÉRALEMENT

- L'école est en Regroupement Pédagogique avec La Villeneuve-en-Chevrie.
- L'école de La Villeneuve-en-Chevrie accueille des élèves de la maternelle au CP. L'école de Chaufour-lès-Bonnières accueille des élèves du CE1 au CM2.
- Un service de car assure la liaison entre les deux écoles, uniquement le matin et le soir.
- La restauration ainsi que la garderie avant et après la classe, sont assurées dans chaque commune.

LE PÉRISCOLAIRE (assuré par la commune)

La cantine

Un service de restauration collective est fourni aux élèves de l'école de Chaufour-lès-Bonnières dans la salle communale. Chaque repas est composé d'un hors d'œuvre, un plat protidique, un plat de légumes, un fromage ou laitage, un dessert ou un fruit.

Retrouvez tous les menus des repas cantine sur notre site chaufourlesbonnieres.fr



La garderie

La commune assure un service de garderie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h45 et de 16h15 à 19h, situé dans le même bâtiment que l'école communale (11, chemin de la Couture).

Inscription et renseignements

01 34 76 11 70

mairie@chaufourlesbonnieres.fr

PRIX DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Comme tous les ans, fin juin, la commune et l'école de Chaufour-lès-Bonnières remettent les prix de fin d'année scolaire à chaque élèves, sous forme de livres, pour les récompenser de leur travail. Bravo à tous nos élèves.



LE CFCB

Comité des Fêtes de Chaufour-lès-Bonnières

Chères Chaufouriennes, chers Chaufouriens,

Les membres du Comité des fêtes tiennent à vous remercier chaleureusement pour avoir participé à nos manifestations cette année, malgré les travaux de la salle des fêtes.

Votre présence, votre patience et votre bonne humeur ont été précieuses et

nous ont encouragés à maintenir la convivialité de nos événements. Un grand merci également aux bénévoles et partenaires qui se sont mobilisés pour que les lotos, les dîners et la foire à tout puissent se tenir dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026, pleine de santé, de joie et de beaux moments partagés. Rendez-vous en 2026, nous avons hâte de vous retrouver parmi nous !

Meilleurs vœux à tous !

L'équipe du Comité des Fêtes de Chaufour-lès-Bonnières

Contact : cfcb.chaufour@gmail.com



GUIDE SENIORS AIDES, MOBILITÉ, HABITAT

Toutes les infos et les liens utiles au quotidien des seniors



Retrouvez
le guide
ici



Yvelines
Le Département

Face au défi du vieillissement, le Département des Yvelines mène une politique ambitieuse et s'engage depuis de nombreuses années dans la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées en leur proposant des solutions adaptées.

Pour faciliter la recherche d'informations, le Département a réalisé en version exclusivement numérique un GUIDE SÉNIOR qui rassemble de façon simple et accessible, l'ensemble des dispositifs, services et liens cliquables utiles autour des thématiques des aides à domicile, de l'habitat, des mobilités et des aides financières.

Consultez le GUIDE SÉNIOR sur www.yvelines.fr/publication/guide-seniors

L'ASCB

Association Sportive
de Chaufour-lès-Bonnières

La cotisation annuelle est de 30 €

Elle permet de pratiquer une ou plusieurs activités de l'ASCB

Tous les adhérents sont assurés pendant les activités proposées par l'association.

L'année passée, notre association comptait 44 adhérents qui participaient à ses diverses activités comme la marche, la gym, le cyclo et le tennis de table.

La salle communale de Chaufour a été rénovée et les travaux ont commencé au mois de mai 2025. Les sections Gym et Tennis de table ne pouvaient l'utiliser. Nous avons trouvé des solutions de remplacement. La Gym a poursuivi ses cours dans la salle du foyer communal de La Villeneuve-en-Chevrie et le ping-pong a continué ses entraînements avec le club de tennis de table de Bonnières.

Nous remercions Monsieur le Maire de La Villeneuve-en-Chevrie ainsi que le président du club de Bonnières.

Maintenant La nouvelle saison a débuté en septembre avec 50 adhérents.

L'effectif a augmenté, surtout dans les sections Marche et Tennis de table.

Si vous êtes intéressé, pour plus de renseignements, contacter le ou la responsable de l'activité, ses coordonnées sont précisées dans les articles qui suivent.

La cotisation annuelle est de 30 €. Elle permet de pratiquer une ou plusieurs activités de l'ASCB. Tous les adhérents sont assurés pendant les activités proposées par l'association.

Tous les membres du bureau de l'ASCB se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2026 et surtout une bonne santé.

La Présidente M^{me} Bernadette Niclair

Marche

Cette année, l'effectif de la section s'est étendu de trois nouvelles adhésions et de deux anciennes. Nous sommes maintenant 12 randonneurs.

Nous avons parcouru un peu plus de 350 km à raison de 10 à 13 ou 15 km par randonnée, avec une moyenne de 4 à 5 km/h ce qui fait environ 2 à 2h30 de marche.

Nous nous donnons rendez-vous chaque lundi à 14h, excepté quand il pleut, devant le domicile d'une des marcheuses. De là, nous empruntons les chemins de terre aux alentours de Chaufour et

rejoignons les villages voisins. Parfois pour changer d'horizon, nous nous éloignons et dans ce cas nous utilisons le covoiturage pour nous rendre à Vernon, Giverny, Neauphlette, Bennecourt, la Forêt de Merey...

La marche ne nécessite pas d'équipement particulier, excepté des chaussures confortables, des bâtons, si le besoin s'en fait ressentir, une gourde d'eau, et si l'on craint les petites bêtes, un répulsif. Chacun sait que la marche est un sport accessible à tous. Elle a beaucoup de bienfaits : renfort de la solidité des

os, fortification des muscles et des articulations. Elle est excellente pour la circulation du sang et pour le cœur. De plus elle favorise la libération d'endorphine qui est l'hormone du bien-être.

Bien dans sa tête, bien dans son corps et bien dans ses baskets !

**Responsable, M^{me} Violette Clément :
01 34 76 14 02**

Cyclotourisme

L'année 2025 a été marquée par quelques conditions atmosphériques défavorables, qui se répètent.

Toutefois, nous avons réussi à sortir une trentaine de fois et couvert environ 1600 km, toujours à une allure moyenne de 21/22 km/h, ce qui est honorable et à la portée de beaucoup d'entre nous. J'invite nos concitoyens à nous

rejoindre, avec bien sûr un vélo en bon état, voire un vélo électrique.

Notre groupe, fort de 9 pédaleurs, dont deux femmes, forme un petit peloton qui se fait remarquer dans la campagne environnante, lors de nos sorties.

Elles ont lieu le samedi matin au départ de la Mairie à 9h ou 8h30 selon la saison. Cette année, nous avons une pensée

pour nos cascadeurs qui ont vu le sol de trop près. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et espérons les revoir le 7 mars 2026 à 9h pour la reprise de notre activité.

**Responsable, M. Gérard Clément :
01 34 76 14 02**

Tennis de table



Notre section Tennis de table a débuté en 1995, voilà déjà 30 ans, c'est un anniversaire. À l'époque nous étions installés dans un préfabriqué derrière la salle des fêtes, les conditions pour jouer n'étaient pas idéales. Mais c'est le passé, maintenant nous utilisons la salle communale où nous pouvons installer jusqu'à 6 tables. Nous apprécions aussi l'éclairage, qui a été amélioré pendant les derniers travaux de rénovation de la salle des fêtes. Nous pouvons jouer dans de très bonnes conditions.

La nouvelle saison 2025/2026 a commencé en septembre avec de nouveaux adhérents, nous sommes actuellement 17 joueurs (14 l'année passée). L'effectif augmente petit à petit.

Tous les mardis soir nous accueillons nos joueurs de 19h30 à 21h, sauf pendant les vacances scolaires. Nous jouons entre nous en matchs de simple et de double. Nous espérons cette année faire quelques rencontres amicales avec le club de Bonnières.

Nous accueillons les nouveaux joueurs, de tout niveau et à tout moment de la saison, à partir de 12 ans et plus jeunes s'ils sont accompagnés d'un adulte.

**Cotisation annuelle 30 €
15 € pour les moins de 18 ans.**

**Responsable, M. Fabrice Lemaire :
06 12 27 28 30**

Gymnastique

Pour la saison 2024/2025 la gymnastique comptait 19 pratiquantes. La séance de gym est animée par Charlette, monitrice bénévole. Ces cours permettent de raffermir et assouplir le corps. Des abdos, gainage, stretching et relaxation sont au programme.

Nous précisons que cette année la salle communale a été rénovée et la gymnastique n'a pu avoir lieu à Chaufour à partir de mi-mai 2025.

La commune de La Villeneuve-en-Chevrie a accepté (selon une convention) que la gymnastique ait lieu dans son foyer communal du 15/5 au 10/7/2025. Nous avons remercié Monsieur le Maire de La Villeneuve-en-Chevrie pour l'utilisation de cette salle.

La gymnastique a lieu le Jeudi de 20h15 à 21h15 dans la salle communale de Chaufour, sauf pendant les vacances scolaires de la zone C et les jours fériés.

Les séances sont ouvertes à tous à partir de 15 ans.

La saison 2025/2026 a repris le 4 septembre 2025 avec 19 pratiquantes.

La cotisation pour pratiquer ce sport est d'un montant annuel de 30 €.

**Responsable, M^{me} Michèle Lemaire :
01 34 76 15 41**

LE MOT DU SEPE

Mesdames et Messieurs,

Il vous arrive parfois de vous demander à quoi servent les redevances de l'Agence de l'Eau perçues sur vos factures d'eau :

> **Redevance Prélèvement Eau :**

0,10 centimes

> **Redevance Consommation Eau :**

0,46 centimes

> **Redevance Performance Eau :**

0,017 centimes

Il vous est aujourd'hui permis de constater, à travers les choix de cette collectivité, où passent certains fonds de soutien.

Le schéma directeur du Syndicat des Eaux de Perdreauville (SEPE) est en phase terminale et devrait s'achever au printemps 2026.

Comme je vous l'indiquais en 2023, le SEPE a été accompagné financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie : à hauteur de **80 % sur le dossier de base primaire**, soit une subvention de 53 076 €, à hauteur de **50 % sur le dossier d'élaboration du**

plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, soit une subvention de 6 250 € et, à hauteur de **80 % sur le dossier de sectorisation**, soit une subvention de 135 480 €.

Réalisation de travaux, en étroite collaboration avec les communes de :

- **Boissy-Mauvoisin**

Travaux d'extension du réseau d'eau potable réalisés en janvier 2025 dans le bas de la rue de la Mare Lisieux pour la somme de 23 261 €.

- **Saint-Illiers-la-Ville**

Travaux de modifications des branchements rapatriant les compteurs sur le domaine public dans plusieurs rues pour la somme de 33 308 €.

- **Cravent**

Travaux de modifications des branchements qui rapatrient les compteurs sur le domaine public dans le Chemin de la Tuilerie au Val Comtat pour la somme de 31 794 €.

Dans son programme de renforcement général du réseau, la canalisation entre Cravent et Lommoye a été totalement renouvelée pour la somme de 75 857 €. Une réflexion a été engagée permettant l'amélioration du système de purge réseau pour la somme de 15 780 €.

Auparavant composé d'une vingtaine de communes, puis amputé arbitrairement à deux reprises par le millefeuille administratif, le Syndicat des Eaux de Perdreauville, créé en novembre 1935, vient de fêter ses 90 ans. Toujours pleinement décideur de sa pérennité, et soutenu par de récentes lois, votre service des eaux va perdurer et moderniser progressivement son fonctionnement. La mise en place de compteurs intelligents avec capteurs va notamment permettre la radio relève et une facturation plus rapide. Pour autant, le prix du m³ restera maîtrisé.

Michel Magne, Président du SEPE

11 novembre 2025

Le mardi 11 novembre, le Conseil municipal a convié les habitants à un moment d'hommage et de recueillement devant le Monuments aux morts de Chaufour-lès-Bonnières.

Nous avons commémoré le jour où a été signée l'Armistice de 1918 et rendu hommage aux morts de la Première Guerre mondiale, mais aussi aux disparus dans d'autres conflits militaires.

Nous remercions les habitants qui restent fidèles à ce rendez-vous de recueillement national.



NOS PROFESSIONNELS ET ENTREPRENEURS

Assistants Maternels agréés

Aurélie Amdah

06 37 95 57 17

Ophélie Bobo

06 68 44 57 79

Maison d'Assistants Maternels (MAM)

06 20 28 78 24 / 06 71 58 48 15

Boulangerie-Pâtisserie

Au Chaud Four

10, route Nationale 13

01 34 76 05 62

Entreprises du bâtiment

Postel Couverture

1, chemin de Gournay

01 34 76 02 50

Électricité

Pistorelec

12, route de Cravent

06 84 55 22 34

Garagiste

Chaufour Auto Service

12, rue de la Mare Hébert

01 34 76 19 49

Location de jeux et matériel de fête

Les stands en délire

14, rue de la Mare Hébert

06 26 61 28 21

les.stands.en.delire@gmail.com

Location de matériels événementiel et création d'événements

Parlons fêtes

06 71 58 48 15 / 06 20 28 78 24

parlonsfete@gmail.com

Restauration

Pizzarelli

Route Nationale 13

01 34 76 17 75

Restauration, hôtellerie

Au Bon Accueil

3, route Nationale 13

01 34 76 11 29

Les Nymphéas

2, route Nationale 13

01 34 76 09 44

Station Service

Total Access

Route d'Évreux, route Nationale 13

01 34 76 11 78

Taxi

Navette Éco Prestige

3, allée des Champs Fleuris

06 77 95 59 77

Ces artisans et commerçants ont fait le choix de s'installer dans notre village. Profitons-en ! Faire appel à eux, c'est les encourager et participer à faire vivre notre village.

Artisans, entrepreneurs et producteurs locaux, si vous n'apparaissiez pas sur cette liste et que vous souhaitez être référencés, faites-vous connaître auprès de la mairie :

mairie@chaufourlesbonnieres.fr

LES NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

SAMU (Services d'aide médicale urgente) : **15**

Police / Gendarmerie : **17**

Sapeurs-pompiers : **18**

Secours en mer : **196**

SOS Médecins : **36 24**

Trouver un médecin de garde : **116 117**

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Violence conjugale : **3919**

Allô enfance en danger : **119**

Drogues info service : **0800 23 13 13**

Urgence pour les personnes sans abri : **115**

Beaux Jours



BULLETIN MUNICIPAL 2026 (N°42)

Comité de rédaction, relecture et maquette :
équipe municipale de Chaufour-lès-Bonnières

Photos :

Conseil municipal, APEVEC, CCPIF, ASCB,
École de Chaufour, Freepik

Distribution : équipe municipale

Imprimé à 230 exemplaires

Votre mairie est ouverte tous les mardis et les vendredis
de 17h30 à 19h

Pour nous joindre : **01 34 76 11 70** ou
mairie@chaufourlesbonnieres.fr

État civil 2025



Naissances (hors commune)

Lenzo Gromis > le 9 janvier

Louise Charron > le 26 octobre

Mariages

Ophélie Bobo et Michaël Bonnet > le 17 mai

Fanny Libert et Kevin Bautier > le 28 juin

Selma Zaaimi et Jules Rispal > le 27 septembre

Médaille du travail

Véronique Longat reçoit la médaille d'or pour 35 ans de service à la Caisse des Dépôts et Consignations de Paris

Démarches administratives

Recensement citoyen

Toute jeune française ou jeune français, qui a 16 ans, doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le ou la jeune reçoit une attestation de recensement.

- Le recensement doit se faire en Mairie (ou en ligne sur le site service-public.fr) dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire pour permettre une convocation généralement au début de l'année des 17 ans.
- Vous venez de vous faire recenser ? Soyez patient, votre ordre de convocation arrivera dans les prochains mois (en général entre 7 et 9 mois).
- À partir de 7 mois suivant votre recensement en Mairie (ou en ligne), rendez-vous sur le portail majdc.fr afin de créer votre compte. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires.
- L'attestation de recensement que vous remet la Mairie fait foi lors de la présentation à des examens, jusqu'à l'âge de 18 ans. Après, vous devrez avoir participé à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté), ou en être médicalement exempté. À compter du jour de votre recensement, il faut compter 8 à 12 mois avant de pouvoir participer à la JDC. Rendez-vous sur presaje.sga.defense.gouv.fr pour découvrir le programme d'une journée, des témoignages...

Réalisez vos demandes d'urbanisme en ligne

Pour une prise en charge plus efficace, vous pouvez déposer toutes vos demandes de permis de construire, demandes de travaux, déclarations préalables et certificats d'urbanisme, en ligne et gratuitement. Cela vous fera gagner du temps et permettra une communication rapide entre vous et les services d'urbanisme. Cela permet aussi de ne plus imprimer à de multiples exemplaires.

> Connectez-vous sur ideau.atreal.fr

> Choisissez votre démarche et laissez-vous guider dans la saisie du CERFA et le téléversement de vos pièces justificatives.

> Validez votre dossier pour le transmettre au service instructeur. Vous recevrez votre accusé de réception électronique. Vous pouvez suivre l'instruction de votre dossier en ligne.

Pour rappel, le PLU de Chaufour est intégralement disponible sur chaufourlesbonnieres.fr/vie-quotidienne/demarches-administratives

Si vous n'avez pas d'outils informatiques, pas d'inquiétudes, toutes ces démarches sont toujours réalisables en Mairie.



LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

Le **Département des Yvelines** co-finance les équipements municipaux pour améliorer le **cadre** et la **qualité de vie** des habitants.

Santé, éducation, culture/sport, solidarité, mobilité, environnement... autant de domaines dans lesquels le Département soutient et accompagne les **projets locaux**.



Yvelines
Le Département

Le Département des Yvelines met à votre disposition un Centre départemental de contact pour répondre rapidement et efficacement à vos besoins. Ces services gratuits offrent une première réponse claire et adaptée, ou orientent vers le bon interlocuteur.

01 30 836 836

ALLÔ SOLIDARITÉS

Renseignements sur vos droits,
accompagnement social,
insertion, logement et enfance



0 801 801 100

ALLÔ AUTONOMIE

Informations pour toutes
les démarches liées à la dépendance
des personnes âgées et / ou en situation
de handicap



01 30 836 100

ALLÔ PMI

Suivi des femmes enceintes et enfants de
moins de 6 ans



0 801 801 100

ALLÔ AUTONOMIE

Informations pour toutes
les démarches liées à la dépendance
des personnes âgées et / ou en situation
de handicap

01 30 836 121

**ALLÔ CENTRES DE SANTÉ
SEXUELLE**

Informations sur la contraception,
dépistage et traitement des IST*,
interruption ou poursuite
de grossesse...



* Infection sexuellement transmissible

Pour en savoir plus :



Yvelines
Le Département